

CHALLENGE INTER-HOPITAUX

12^{ème} RENCONTRE DE FOOTBALL TOURNOI EN SIXTE

Organisé par

**Le Centre d'Activités Physiques et Sociothérapeutiques
du CHU de Nice et la section sportive adaptée « Les
Pan Bagnats » de l'association bâtiment M**



LE JEUDI 07 OCTOBRE 2021

AU STADE CHARLES MEARELLI – NICE

20 route de Grenoble à Nice (06200)



REGLEMENT DU TOURNOI

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

1 – ORGANISATION

- **Article 1 :**

Les équipes sont constituées de 6 joueurs (1 gardien + 5 joueurs) sur le terrain (mixité possible) et de 2 remplaçants au maximum. Il y aura des cages d'hand-ball sur les terrains.

Il est préconisé dans un esprit sportif de favoriser un nombre maximal de patients dans les équipes : l'idéal serait des équipes composées de personnes en souffrance psychique. Seulement 1 soignant(e) pourra intégrer l'équipe lors du match lors des temps de jeu, sauf si le nombre de patients n'est pas suffisant.

En cours de match, on pourra procéder à des changements de façon continue sur arrêt de jeu au centre du terrain uniquement.

- **Article 2 :**

Chaque équipe devra fournir un dirigeant qui sera le responsable de son équipe durant toute la durée du tournoi.

- **Article 3 :**

Les joueurs inscrits dans une équipe ne pourront évoluer dans une autre équipe.

- **Article 4 :**

Les lois du jeu du football à sept seront celles qui seront pratiquées lors du tournoi.

- **Article 5 :**

Les rencontres se dérouleront par poule en 1 mi-temps de 10 minutes ou 8 minutes en fonction du nombre d'équipes. Le classement des poules s'effectuera par addition des points :

- Match gagné : 4 points
- Match nul : 2 points
- Match perdu : 1 point

En cas d'égalité, il sera tenu compte :

1. Du goal average direct
2. Du goal average indirect
3. En cas de nouvelle égalité, il sera procédé dans un premier temps, à une série de 3 tirs au but puis au finish.

- **Article 6 :**

Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour les phases finales.

En ce qui concerne la finale, la rencontre se déroulera en 1 mi-temps de 15 minutes. En cas d'égalité, il sera joué une prolongation de 5 minutes. En cas de nouvelle égalité, il sera procédé à une série de tirs au but comme indiqué dans l'article 5, alinéa 3.

- **Article 7 :**

Le tirage au sort sera organisé par l'organisation du Centre psychothérapique de jour **en toute neutralité et impartialité.**

LE TOURNOI DEBUTERA A 10H30 PRECISE AU STADE MEARELLI – NICE

20 route de Grenoble à Nice (06200)

- **Article 8 :** Le comité organisateur se réserve le droit de reporter où bien d'annuler le tournoi en cas d'intempéries.

- **Article 9 :**

A l'issue des poules, la phase finale commencera en ¼ de finale ou en ½ finale en fonction du nombre des équipes présentes le jour du tournoi.

- **Article 10 :** Le tournoi se s'organisant sous forme de challenge, le vainqueur du tournoi devra remettre son trophée en jeu l'année suivante.

2 – SANCTIONS

- Article 11 :

**POUR LE BON
FONCTIONNEMENT DU
TOURNOI, TOUS LES TACKLES
SONT INTERDITS ET SERONT
IMMEDIATEMENT
SANCTIONNES PAR UN COUP-
FRANC DIRECT.**



- **Article 12 :**

En cas d'agression de la part d'un joueur (coup de poing, coup de pied ... volontaires) l'équipe entière sera sanctionnée et éliminée de la compétition d'une façon irrecevable. Le jugement de l'arbitre est souverain.

- **Article 13 :**

En cas d'incident grave sur le terrain ou/et en dehors, l'arbitre arrêtera automatiquement le match. Le comité organisateur se réunira pour statuer et décidera de la suite ou non du tournoi.

- **Article 14 :**

Le comité organisateur jugera tout litige et se réserve le droit d'exclure à tout moment toute équipe qui ne respecterait pas le règlement.

- **Article 15 :**

Les décisions de l'arbitre et du comité organisateur seront sans appel.

- **Article 16 :**

Le comité organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement en fonction d'éléments extérieurs.

⇒ **Conditions générales du tournoi :**

Le nombre maximal d'équipes participantes au tournoi est

limité à *16 équipes.*

Chaque structure pourra engager 1 ou 2 équipes (mixité possible) à participer au tournoi suivant les principes indiqués dans le règlement. Merci de préciser lors de l'engagement le nombre d'équipes engagées.

ACCUEIL A PARTIR DE 09 H 30 AU STADE

AUTOUR D'UNE BOISSON

Mise à disposition de vestiaires et de toilettes

UNE BUVETTE SERA OUVERTE SUR PLACE ET VOUS PROPOSERA DES BOISSONS ET DES SANDWICHS

Un parking est à la disposition des véhicules à l'entrée du stade (côté route de Grenoble).

**L'ASSOCIATION BATIMENT M –
LA SECTION SPORTIVE ADAPTEE « LES PAN BAGNATS »**

RENCONTRE DE FOOTBALL

LE CENTRE D'ACTIVITES PHYSIQUES ET SOCIOETHERAPIQUES - CHU DE NICE

à NICE

Le jeudi 07 Octobre 2021 - 12^{ème} CHALLENGE INTER-HOPITAUX

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOMBRE D'EQUIPES ENGAGEES (2 équipes maximum par structure) :

Nom de la structure / de l'équipe :

.....
.....

Nom du responsable :

.....
.....

Adresse :

.....
.....

Coordonnées :

Tel : Fax :

E-mail :

Merci de bien vouloir retourner le bulletin d'inscription dûment rempli avant

le **VENDREDI 01 OCTOBRE 2021 à l'adresse suivante :**

Centre d'Activités Physiques et Sociothérapeutiques - CHU de NICE

A l'attention de M. CEDRO JEAN-LUC

35 boulevard de la Madeleine 06000 NICE

Tel : 04.92.03.22.54 – e-mail : cedro.jl@chu-nice.fr

Pour tous renseignements s'adresser à : **M. CEDRO Jean-Luc – 06.88.38.47.17**

Nos partenaires :



Ainsi que les instances publiques pour la mise à disposition des structures et des dotations :

